

COMPTE-RENDU

RÉUNION MENSUELLE DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVE AU CONSEIL D'ÉCOLE AVEC LA DIRECTRICE D'ÉLÉMENTAIRE DU SITE DE VITACURA

Date : 18 mai 2021

Participants :

- Peggy Avelez Duphil, Directrice Élémentaire Vitacura (PAD)
- Mikael Gayme, élu au Conseil d'École (MG)
- Paul Chateau, élu au Conseil d'École (PC)
- Sophie Samaran, élue au Conseil d'École (SS)
- Hélène Bombrun, élue au Conseil d'École (HB)

Lieu : Visioconférence par Meet

Objectif de la réunion :

Répondre aux questions envoyées préalablement par les représentants des parents.

I. **Retour en classe entière 100% présentiel**

De loin le sujet qui intéresse le plus les parents d'élèves.

- i. Selon ce qui nous a été informé il y a quelques jours, l'école est en train de travailler sur un plan de retour en classe entière avec des cours présentiels tous les jours de la semaine. Dans ce contexte, non sans remercier la communication directe à ce sujet, la grande majorité des parents d'élèves sollicitent à l'école de communiquer régulièrement et directement aux parents d'élèves sur les critères que l'école doit remplir et les processus qui sont menés devant les autorités des Ministères de la Santé et de l'Education pour concrétiser ce retour, afin d'expliquer les décisions prises et d'atténuer l'anxiété de l'ensemble de la communauté à cet égard.

PAD indique que cette question fait partie des questions posées par les conseillers au Conseil d'École et la réponse sera apportée au cours de celui-ci le 20 mai 2021.

Néanmoins, il est important de souligner que l'école a fait une demande formelle de retour en classe entière auprès des autorités chiliennes. Aujourd'hui de nouvelles possibilités sont à l'étude, avec une priorité pour la maternelle, l'élementaire viendra ensuite.

- ii. Le plan de retour en classe entière considère-t-il des horaires complets ? Au cas où il n'y aurait cours présentiel que le matin, qu'arrivera-t-il aux cours que les enfants devraient avoir l'après-midi jusqu'à 16h00 ? Seront-ils impartis ou seront-ils remplacés par des visioconférences ?

PAD explique que dans le plan de retour en classes entières qui est en cours d'étude, il y a une contrainte majeure qui est la règle de non-brassage. Celle-ci consiste à ne pas mélanger les élèves, ce qui a un impact important sur les emplois du temps. En effet, il a fallu mettre en place des récréations sur des plages horaires séparées en 2 grands groupes pour qu'il y ait moins d'élèves dans la cour. Il y a donc 4 plages horaires de récréations, c'est-à-dire 2 récréations par groupe de classes, ce qui a une incidence directe sur les emplois du temps et notamment sur toutes les disciplines des professeurs d'espagnol, d'anglais, d'histoire nationale et d'EPS. Avec ces ajouts de récré, il n'y a pas assez de créneaux pour caser tous leurs cours en présentiel. Les EDT sont donc optimisés avec une présence renforcée du titulaire, son emploi du temps est donc complet les matins et n'a donc plus de disponibilité l'après-midi.

Deuxième point important, pour que l'on puisse avoir classe l'après-midi, il faut qu'on puisse déjeuner à l'école. Tant que la règle de « non-brassage » existe, il ne sera pas possible de faire des cours présentiels l'après-midi.

Le retour à l'école est pensé de manière évolutive car les règles sont levées petit à petit.

- iii. Les parents d'élèves demandent si le plan de retour présentiel en classe entière considère un groupe d'élèves à distance dans chaque classe ? Si oui, comment les heures de l'enseignant seront-elles réparties si ce groupe est très restreint ? Avez-vous pensé à regrouper les enfants à distance dans une classe séparée 100% en ligne avec un enseignant spécifique assigné pour eux afin de ne pas affecter les cours en présentiel et permettre plus de dédication aux élèves à distance ?

PAD explique que lorsque nous étions en système hybride en mars 2021, une cinquantaine d'élèves sur toute l'élémentaire n'est pas revenue en classe présentielle. On pourrait penser que lorsqu'on reviendra en classe entière, ce nombre pourrait augmenter, ou pas, compte tenu de l'appréhension de certains parents.

Le ministère de l'Éducation oblige les établissements à appliquer le principe du volontariat pour les retours en présentiel. Dans un plan de retour en classe entière, si certains élèves ne reviennent pas, l'établissement est obligé de prévoir une activité pour eux. Aujourd'hui ce nombre d'élèves n'est pas connu. Plus ce nombre sera important et plus les professeurs titulaires devront s'en occuper eux-mêmes. S'ils s'avèrent être peu nombreux, dans ce cas-là il sera possible de penser à les regrouper et de confier le groupe à un seul professeur. Cela dépendra du nombre d'élèves concernés.

Les parents seront sollicités pour savoir s'ils remettent leur enfant à l'école (par mail ou enquête). A partir de ce moment-là il sera possible de connaître le nombre d'élèves à distance, pas avant.

SS demande s'il est possible de réaliser cette enquête dès aujourd'hui afin de gagner du temps sur l'organisation. PAD répond qu'il est difficile de demander aux parents de se prononcer avant même de pouvoir les informer du détail des informations (date et modalités de retour).

- iv. Certains parents d'élèves ont demandé s'il ne serait pas possible d'ajouter des cours de musique et d'art pour les étudiants qui maintiennent le format à distance, considérant qu'il est important d'équilibrer les matières enseignées pour un développement intégral des enfants qui, pour différentes raisons, ne pourront pas assister en présentiel. Une suggestion serait que les élèves à distance d'un même niveau se réunissent et suivent un cours de musique hebdomadaire ou bimensuel en visioconférence avec Mme. Vuillemin.

PAD indique que les deux matières doivent être distinguées : musique et art. L'art est enseigné par les professeurs titulaires alors que la musique est enseignée par une professeure attitrée.

En système hybride, les élèves des groupes 1 et 2 font musique une semaine sur deux en présentiel. L'emploi du temps de la professeure est donc complet, il n'y a pas de place pour une classe de musique additionnelle. En ce qui concerne la discipline Arts visuels, il est possible que l'enseignant titulaire priorise – avec le groupe 3 en total distanciel – les disciplines fondamentales (français et mathématiques).

Il est possible que lors du retour présentiel en classe complète cette situation change et que quelques heures de musique et d'art puissent être assignées aux élèves en distanciel. Cela dépendra de la quantité d'élèves en distanciel et de la possibilité de les regrouper.

II. Flexibilité de la planification de l'Ecole

De nombreux parents d'élèves nous ont demandé que l'école assouplisse son calendrier en fonction de la situation sanitaire de la commune et des futures élections. Les cours présentiels étant une priorité pour les parents d'élèves comme pour la Direction, nous demandons à l'école d'anticiper les prochaines élections du second tour des gouverneurs (13 juin), des présidents (21 novembre et 19 décembre) et des primaires présidentielles (18 juillet), et de prévoir le remplacement des classes présentielle qui seront perdues à cause de la fermeture l'école par les autorités (une semaine pour chaque élection!), ainsi que de s'adapter à d'éventuelles nouvelles périodes de confinement total, même si cela implique de modifier le planning des vacances, tout comme les périodes de vacances qui ont été modifiées à la dernière minute en France en avril 2021, pour le bien-être des enfants.

A cela s'ajoute les négociations syndicales de fin d'année (octobre/novembre) et le risque élevé d'être confrontés à la grève des professeurs. Nous savons que dans ce cas particulier il ne sera pas possible de remplacer les heures de classes perdues, qu'elles soient présentielle ou à distance, raison pour laquelle les parents d'élèves sollicitent à la Direction d'anticiper cette perte potentielle d'heures de cours, en privilégiant et accélérant les enseignements clés dans chaque niveau tout en ayant comme priorité de préparer comme il se doit les élèves qui devront passer les examens.

PAD indique que cette question fait partie des questions posées par les conseillers au Conseil d'Ecole et la réponse sera apportée au cours de celui-ci le 20 mai 2021.

III. Niveau académique et qualité de l'enseignement

- i. Les parents d'élèves considèrent que le niveau scolaire a très sensiblement baissé, principalement en français et en mathématiques, produisant un impact négatif sur les apprentissages. Dans ce contexte, ils souhaitent connaître les résultats des évaluations réalisées en début d'année, leur comparaison avec les années précédentes, quels sont les niveaux les plus touchés et quelles matières requièrent le plus d'attention. De plus, ils veulent connaître les mesures qui seront prises à cet égard, suggérant un enseignement différencié, non seulement pour les enfants en difficulté, mais aussi pour ceux qui n'ont pu développer leur potentiel de croissance et se voient démotivés.

PAD indique que cette question fait partie des questions posées par les conseillers au Conseil d'Ecole et la réponse sera apportée au cours de celui-ci le 20 mai 2021.

- ii. Certains parents d'élèves sollicitent plus d'information sur les objectifs d'apprentissage que les élèves de chaque niveau devraient atteindre, ceci afin que chaque famille puisse déterminer si son enfant requiert des activités complémentaires.

PAD signale que cette question a déjà été posée et traitée plusieurs fois.

L'important est de comprendre que le système d'éducation français est basé sur un système d'apprentissage spiralaire dans lequel les objectifs de compétences à acquérir sont répartis sur des cycles de 3 ans, tous les enseignements sont revus et approfondis le long de chaque cycle. Les compétences sont à construire pour la fin du CE2 (cycle 2) et fin de 6^e (cycle 3). De plus, ce qui n'aurait pas été acquis sur un cycle se fera sur le cycle suivant. Le lissage se fera donc dans la durée. De plus, il faut faire confiance à la capacité des enfants à apprendre. Les élèves de l'école sont des élèves compétents !

Les matières les plus échouées sur les évaluations de début d'année ont été le langage oral en français, le manque de lexique/syntaxe, ainsi que l'écrit et la compréhension en lecture pour certains niveaux. Il est important de signaler qu'ils n'ont pas tous échoué. D'une classe à l'autre les résultats peuvent varier.

Dans leur langue maternelle, les élèves n'ont pas particulièrement de lacune, ils savent lire dans leur langue, écrivent et comptent dans leur langue. En histoire nationale ils sont performants. De plus ils ont acquis des compétences additionnelles en autonomie et en maîtrise de l'outil numérique.

En ce qui concerne la différenciation de l'enseignement en fonction des capacités de chacun, elle est très difficile à gérer à distance. Cependant, dès que les élèves auront repris en hybride, l'accent sera mis sur ce point. Pour rappel, les suivis du CAAPP ont repris pour les élèves les plus en difficultés, Le FLE permet aussi de travailler en petits groupes en langage oral.

iii. Certains parents demandent quelles sont les ressources concrètes des parents lorsqu'ils sont confrontés à une situation de déficience manifeste d'un enseignant.

La première des choses à faire est d'en discuter avec l'enseignant pour essayer de trouver des solutions. Si le problème ne trouve pas de solution, il est suggéré de prendre rendez-vous avec la Directrice qui se posera comme médiateur pour faire des propositions et trancher une décision.

Il est important de signaler que seule la direction pédagogique (ainsi que les conseillers pédagogiques et l'inspecteur) peut évaluer un enseignant.

Il se peut que certains enseignants aient des méthodes pas forcément du goût de certains parents ou élèves. Néanmoins il est important de rappeler la notion du parcours des élèves au long de sa scolarité. Un professeur différent chaque année leur permet de développer leur capacité d'adaptation et d'ouverture, car les élèves vont apprendre avec des méthodes différentes, ce qui est riche et formateur pour eux.

iv. Certains parents veulent savoir s'il existe un plan de soutien psychologique au niveau de l'école, qui comprend des outils pour les enseignants et les parents et fournit des conseils sur la façon de contenir et d'accompagner nos élèves en ces temps (soutien au travail scolaire, problèmes liés à l'anxiété).

Il est rappelé que l'école a des psychologues à disposition des familles. Pour cela il faut faire une demande qui vienne soit des parents directement, soit de l'enseignant. Il est possible que les réponses tardent un peu car les professionnelles ont été très sollicitées ces derniers temps.

En ce qui concerne les conférences collectives, certaines ont été données l'année dernière mais elles n'ont pas reçu un niveau de participation satisfaisant compte-tenu de l'effort que cela représente de la part de l'école. De plus, le format de conférences collectives n'est pas des plus adaptés pour parler de choses intimes.

En revanche l'équipe de psychologues de maternelle et d'élémentaire de Vitacura et Chamisero a préparé un ensemble de supports d'accompagnement et d'appui pour le développement socioaffectif des enfants. Ce support est simple d'utilisation, il s'agit principalement de visionner ensemble des courts métrages, écouter des contes, réaliser des exercices de relaxation et partager un moment de discussion sur ce que les enfants ont expérimenté sur les différents thèmes proposés. Les contenus seront régulièrement actualisés. L'établissement recommandent vivement aux parents d'utiliser ce matériel et à écrire à l'équipe en cas de doutes ou commentaires. Ci-dessous, le lien au padlet : <https://padlet.com/psicologialafase/primaria>

IV. Remplacement des enseignants

Face à la situation des enseignants absents pour différentes raisons ou qui ne peuvent pas continuer en présentiel, quelles sont les mesures envisagées pour leur remplacement de

façon opportune afin d'assurer aux élèves leurs cours en présentiel et la qualité de l'enseignement ?

PAD indique que cette question fait partie des questions posées par les conseillers au Conseil d'Ecole et la réponse sera apportée au cours de celui-ci le 20 mai 2021.

V. Activités périscolaires

- i. Les parents sont très inquiets en ce qui concerne les activités périscolaires – qui font partie de l'éducation intégrale de l'enfant et donc absolument nécessaires – car elles ne font pas partie de l'enseignement à distance, en particulier le sport. Est-il prévu de reprendre les activités extra-programmatiques à un moment donné dans un avenir proche, qu'il s'agisse des activités extra-programmatiques (APE) ou des « ramas » sportives ? Quels sont les critères qui permettront à l'école de réouvrir cet espace perdu ?

PAD indique que cette question fait partie des questions posées par les conseillers au Conseil d'Ecole et la réponse sera apportée au cours de celui-ci le 20 mai 2021.

- ii. Les parents d'élèves demandent également ce qui va se passer avec les classes vertes (ou classes de découverte) de Rapel et La Parva, qui font partie du programme des enfants et sont très valorisées par les élèves et les parents. Si elles ne se réalisent pas cette année, plusieurs cours comme les CM1 et les CM2 perdraient deux années consécutives de classes vertes qu'il faudrait donc récupérer ou les remplacer. L'école a-t-elle pensé à un plan B ?

Ce thème n'est pas à l'ordre du jour. Ces sorties concernent 30 classes qui partent tout au long de l'année (lorsqu'il n'y avait pas de pandémie). Les locaux sont occupés par des classes différentes toute l'année, nous n'avons aucun moyen de refaire les classes de découverte qui n'ont pas pu se dérouler... Notre priorité aujourd'hui est le retour à l'école.

- iii. Les parents d'élèves demandent si les terrains de sport seront ouverts l'après-midi pour leur utilisation par les familles (comme l'année dernière).

La question a été posée au service des risques. C'est en cours d'étude, cela va être remis en place très vite (c'est Paulina Torres qui enverra les communications à ce sujet).

VI. Logistique et protocoles en système hybride actuel

- i. Les parents d'élèves avec plusieurs enfants scolarisés demandent une flexibilité d'horaire et/ou de porte d'entrée pour une même confrérie (la fenêtre de 15 minutes, c'est trop peu, cela ne permet pas aux derniers enfants d'arriver à l'heure et cela nuit à leur apprentissage et à la dynamique de toute la classe).

Premièrement, cette flexibilité existe aujourd'hui, dans le sens où on laisse entrer les élèves qui sont en retard. Il est important de signaler qu'ils sont très peu, seulement 2 élèves de primaire sont arrivés en retard ce jour (18 mai).

Deuxièmement, dans le plan de retour présentiel en classe entière de la Maternelle, il est prévu que les deux portes d'entrée dédiées aux élèves de Maternelle ouvrent entre 8h et 8h30, ce qui donnera de la marge aux familles concernées.

Les différentes portes d'entrée ont été mises en place pour diviser le nombre d'élèves par entrée, pour motif sanitaire. Il n'est pas possible de changer les portes d'entrée au cas par cas car les professeurs sont responsables de tous leurs élèves jusqu'à la sortie du portail. Et on ne peut pas changer les portails à cause du principe de non-brassage.

- ii. Plusieurs parents d'élèves ont soulevé des préoccupations concernant la qualité de l'air dans les salles de classe. Ils demandent quel est le protocole qui va être mis en place pour assurer une bonne qualité de l'air dans les salles ? S'il s'agit d'une ventilation naturelle, qu'est-ce que cela signifie pour les élèves, compte tenu du fait que nous avons des températures très basses le matin ? Les parents d'élèves doivent savoir comment habiller les élèves de manière appropriée pour éviter qu'ils ne tombent malades.

PAD explique que le protocole recommandé par les autorités sanitaires est qu'il faut ventiler les classes en ouvrant porte d'entrée et fenêtres 10 minutes chaque heure.

Les chauffages sont allumés. Il n'y a pas besoin de couverture. Les élèves peuvent mettre une veste le cas échéant.

À ce sujet, certains parents d'élèves ont fourni des informations scientifiques et techniques, espérant que l'école les prendra en compte pour l'élaboration de ses protocoles de santé. Deux mères (l'une médecin de CM1C et l'autre physicienne de l'atmosphère du CM2B) proposent d'accompagner l'école pour expliquer les solutions qui pourraient être mises en œuvre dans chaque classe : ventilation contrôlée et purificateurs d'air respectivement.

PAD remercie la contribution des parents d'élèves et les prient de se faire connaître auprès de Peggy Lehmann. Les conseillers établiront les contacts.

- iii. Certains parents d'élèves suggèrent d'établir un nouveau protocole pour le goûter des élèves, il ne semble pas raisonnable que le goûter soit consommé, sans masques, à l'intérieur de la classe (espace clos).

PAD explique qu'au début la crainte était que les élèves pouvaient s'échanger les goûters et qu'il était préférable qu'ils soient sous contrôle des enseignants. Il ne devrait pas y avoir de problème avec les plus grands, ce sera peut-être un peu plus compliqué avec les petits. Néanmoins PAD est ouverte à cette proposition et l'étudiera avec son équipe et la responsable des protocoles.

- iv. Certains parents demandent si l'option pour un enfant de rester en système à distance est un droit ou si elle devrait être justifiée, étant entendu que, si l'option à distance choisie par certains parents est une question de confort et non pas de santé, il devrait y avoir une remise en question du fait que l'école donne la possibilité de suivre des cours en ligne et de dépenser des heures de professeurs pour cela.

Sur la question du retour en présentiel, l'école est contrainte d'appliquer le principe du volontariat. Dans le cas contraire elle pourrait recevoir des plaintes déposées auprès de la Superintendance. Il est également obligatoire d'enseigner à tous les enfants. D'autant plus que le principe de solidarité est une valeur de notre système d'enseignement.

Les cas de familles qui ne font pas revenir leurs enfants en présentiel sont des familles avec de vrais problèmes de comorbidité ou d'allergie au vaccin, entre autres.

En conclusion la Directrice appelle à l'unité entre parents d'élèves, professeurs et Direction. Tous partagent les mêmes priorités. Face aux adversités actuelles, il faut rester unis, soudés et trouver des solutions ensemble. Il ne s'agit pas d'être les uns contre les autres mais les uns avec les autres.

ACTA

REUNIÓN MENSUAL DE LOS REPRESENTANTES DE APODERADOS ELECTOS EN EL CONSEIL D'ÉCOLE CON LA DIRECTORA DE ÉLÉMENTAIRE DEL SITIO DE VITACURA

Fecha: 18 de mayo 2021

Participantes:

- Peggy Avelez Duphil, Directora de Élémentaire Vitacura (PAD)
- Mikael Gayme, elegido en el Conseil d'École (MG)
- Paul Chateau, elegido en el Conseil d'École (PC)
- Sophie Samaran, elegida en el Conseil d'École (SS)
- Hélène Bombrun, elegida en el Conseil d'École (HB)

Lugar: Visioconferencia por Meet

Objetivo de la reunión:

Responder a las preguntas enviadas con anticipación por los representantes de apoderados.

I. Vuelta a clase presencial 100%

De lejos el tema de mayor interés de los apoderados.

- i. Según lo informado por el colegio, se está trabajando en un plan de vuelta en curso completo con clases presenciales todos los días de la semana. En ese contexto, junto con agradecer la comunicación directa sobre ese asunto, los apoderados, en su gran mayoría, solicitan al colegio comunicar de manera regular a los apoderados sobre los criterios que debe cumplir el colegio y los procesos que se están llevando a cabo ante las autoridades del Minsal y Mineduc para concretar ese retorno, de manera de explicar las decisiones tomadas y paliar la ansiedad de toda la comunidad al respecto.

PAD indica que esta pregunta es parte de las preguntas formuladas por los representantes de apoderados al Conseil d'École, por lo tanto, la respuesta se dará durante el Conseil d'École del 20 de mayo de 2021.

Sin embargo, es importante señalar que el colegio ha hecho una solicitud formal para un retorno presencial en curso completo ante las autoridades chilenas. Hoy se están explorando nuevas posibilidades, con una prioridad para Maternelle, el Élémentaire vendrá después.

- ii. ¿El plan de retorno presencial todos los días considera horarios completos? En caso de que sea solo las mañanas, ¿qué pasará con las clases que tenían por las tardes hasta las 16:00? ¿se impartirán o se reemplazarán por videoconferencia?

PAD explica que en el plan de retorno presencial en curso completo que se está estudiando, hay una restricción importante que es la regla de "no mezcla". Consiste en no mezclar a los alumnos, lo que tiene un impacto significativo en las agendas. Es así como fue necesario organizar el recreo en espacios de tiempo separados en 2 grupos grandes para que hubiera menos alumnos en el patio al mismo tiempo. Por lo tanto, hay 4 recreos (es decir, 2 recreos por grupo de cursos), lo que tiene un impacto directo en las agendas y en particular en todas las disciplinas de los profesores de español, inglés, historia nacional y deporte. Con estas adiciones de recreos, no hay suficientes espacios de tiempo para ubicar todas las clases presenciales de esos profesores. Por lo tanto, las agendas se optimizan con una presencia reforzada del profesor titular, cuya agenda se llena con las clases de las mañanas y, por lo tanto, ya no está disponible en las tardes.

Segundo punto importante, para que tengamos clase por la tarde, debemos poder almorzar en el colegio. Mientras exista la regla de "no mezcla", no será posible realizar clases presenciales por la tarde.

El retorno al colegio se piensa de forma evolutiva en la medida que las reglas se van levantando en forma gradual.

- iii. ¿Los apoderados preguntan si ¿el plan de retorno 100% presencial considera un grupo de alumnos a distancia para cada curso? En caso de que sí, ¿cómo serán asignadas las horas hombres del profesor si ese grupo es muy reducido? ¿Se ha pensado agrupar a los niños a distancia en un curso aparte 100% online con un profesor específico asignado para ellos para no afectar las clases presenciales y permitir una mayor dedicación a los alumnos online?

PAD explica que cuando estábamos en sistema híbrido en el mes de marzo de 2021, alrededor de cincuenta alumnos de toda la escuela primaria no regresaron a clase presencial. Uno pensaría que cuando volvamos a cursos completos, este número puede aumentar o no, dada la aprensión de algunos apoderados.

El Ministerio de Educación exige que los colegios apliquen el principio del voluntariado para el retorno presencial. En un plan de retorno presencial en curso completo, si algunos alumnos no regresan, el colegio está obligado a planificar una actividad para ellos. Hoy se desconoce la cantidad de alumnos que seguirá a distancia. Cuanto mayor sea ese número, más tendrán que hacerse cargo de ellos los mismos profesores titulares. En cambio, si resultan ser pocos alumnos, en este caso se podrá pensar en reagruparlos y encomendar el grupo a un solo profesor. Dependerá de la cantidad de alumnos involucrados.

Se les preguntará a los apoderados para saber si enviarán a sus hijos al colegio (por correo electrónico o encuesta). A partir de ese momento será posible conocer el número de alumnos a distancia, no antes.

SS pregunta si es posible realizar esta encuesta hoy para ahorrar tiempo en la organización. PAD responde que es difícil pedir a los apoderados que se pronuncien antes de poder informarles de los detalles de la medida (fecha y condiciones de retorno).

- iv. Algunos apoderados han preguntado si no sería posible agregar las clases de música y arte para los alumnos que mantienen el formato a distancia, siendo importante equilibrar las materias que se enseñan para lograr el desarrollo integral de los niños que por diferentes razones no podrán asistir presencialmente a clases. Una sugerencia sería que los alumnos a distancia de un mismo nivel se agrupen y tengan una clase de música semanal o quincenal en visioconferencia con Mme. Vuillemin.

PAD indica que hay que distinguir las dos materias: música y arte. El arte es enseñado por los profesores titulares mientras que la música es impartida por una profesora aparte.

En el sistema híbrido, los alumnos de los grupos 1 y 2 hacen música en clase presencial cada dos semanas. Por lo tanto, la agenda de la profesora de música está llena, no tiene disponibilidad para dar una clase adicional. En cuanto a la disciplina de Artes Visuales, es posible que el profesor titular priorice – con el grupo 3 que está totalmente a distancia – las disciplinas fundamentales (francés y matemáticas).

Es posible que cuando se implemente el retorno presencial en curso completo, esta situación cambie y que se puedan asignar unas horas de música y arte a los alumnos a distancia. Dependerá de la cantidad de alumnos en esta situación y de la posibilidad de agruparlos.

II. Flexibilidad de la planificación del colegio

Muchos apoderados nos han solicitado que el colegio flexibilice su calendario en función de la situación sanitaria de la comuna y de las elecciones futuras. Las clases presenciales siendo la prioridad de los apoderados y de la Dirección, solicitamos al colegio anticiparse a las próximas elecciones de segunda vuelta de Gobernadores (13 de junio), de Presidentes (21 de noviembre y 19 de diciembre) y de Primarias (18 de julio), y planificar el remplazo de las clases presenciales que se perderán a causa del cierre del colegio por las autoridades (una semana por cada elección!), así como adaptarse a posibles nuevos períodos de cuarentena total, incluso si significa modificar la planificación de las vacaciones, tal como se modificaron a último minuto en Francia los períodos de vacaciones en abril 2021, para el bienestar de los niños.

A esto se suman las negociaciones sindicales de fin de año (octubre / noviembre) y el alto riesgo de enfrentarse a una huelga de profesores. Sabemos que en este caso particular no será posible reponer las horas de clase perdidas, ya sea presencial o a distancia, por lo que los apoderados solicitan a la Dirección que se anticipe a esta pérdida potencial de horas de clase, privilegiando y acelerando las enseñanzas claves en cada nivel y teniendo como prioridad preparar de buena manera a los alumnos que deben pasar exámenes.

PAD indica que esta pregunta es parte de las preguntas formuladas por los representantes de apoderados al Conseil d'École, por lo tanto, la respuesta se dará durante el Conseil d'École del 20 de mayo de 2021.

III. Nivel académico y calidad de la enseñanza

- i. Los apoderados consideran que el nivel académico ha bajado de forma muy notoria, principalmente en francés y matemáticas, produciendo un impacto negativo en el aprendizaje. En ese contexto, quieren saber los resultados de las evaluaciones realizadas a principio de año, su comparación con años anteriores, cuáles son los niveles más afectados, y que materias requieren mayor atención. Además, quieren conocer las medidas que se tomarán al respecto, sugiriendo una enseñanza diferenciada, no solo para los niños en dificultades, sino que también para los que han desaprovechado su potencial de crecimiento y se han visto desmotivados.

PAD indica que esta pregunta es parte de las preguntas formuladas por los representantes de apoderados al Conseil d'École, por lo tanto, la respuesta se dará durante el Conseil d'École del 20 de mayo de 2021.

- ii. Algunos apoderados solicitan información sobre cuáles son las metas de aprendizaje que los estudiantes del nivel deberían alcanzar. Esto con el fin de que cada familia pueda determinar si requiere de actividades complementarias.

PAD informa que esta pregunta ya ha sido formulada y abordada varias veces.

Lo importante es entender que el sistema educativo francés se basa en un sistema de aprendizaje en espiral en el que los objetivos de competencias a adquirir se distribuyen en ciclos de 3 años, todas las enseñanzas se revisan y profundizan a lo largo de cada ciclo. Las habilidades se desarrollan hasta el final del CE2 (ciclo 2) y hasta el final de la 6º (ciclo 3). Además, lo que no se hubiera adquirido en un ciclo se adquirirá en el siguiente. Por lo tanto, el alisado se realizará con el tiempo. Además, debemos confiar en la capacidad de aprendizaje de los niños. ¡Los alumnos del colegio son alumnos competentes!

Las materias más reprobadas en las evaluaciones de inicio de año fueron el lenguaje oral en francés, la falta de léxico / sintaxis, así como la comprensión escrita y lectora para algunos niveles. Es importante señalar que no todos los alumnos han fallado. De un curso a otro los resultados pueden variar.

En su lengua materna, los alumnos no tienen un vacío particular, pueden leer en su idioma, escribir y contar en su idioma. En historia nacional son competentes. Además, adquirieron habilidades adicionales de autonomía y dominio de la herramienta digital.

En cuanto a la diferenciación de la docencia según las capacidades individuales, es muy difícil de gestionarla a distancia. Sin embargo, cuanto antes los alumnos regresen al sistema híbrido, el énfasis se dará en este punto. Como recordatorio, se han reanudado los seguimientos del CAAPP para los alumnos con más dificultades, el FLE también permite trabajar en grupos reducidos en lenguaje oral.

iii. Algunos apoderados preguntan ¿cuáles son los recursos concretos de los apoderados cuando se enfrentan a una situación de clara deficiencia de un profesor?

Lo primero que hay que hacer es discutirlo con el profesor para intentar buscar soluciones. Si el problema no encuentra solución, se sugiere concertar una cita con la Directora quien actuará como mediadora para hacer propuestas y concluir una decisión.

Es importante señalar que solo la dirección pedagógica (así como los asesores pedagógicos y el inspector) pueden evaluar a un docente.

Puede ocurrir que algunos profesores tengan métodos que no son necesariamente del agrado de algunos apoderados o alumnos. Sin embargo, es importante recordar la noción de camino recorrido por los alumnos a lo largo de su escolarización. Un profesor diferente cada año les permite desarrollar su capacidad de adaptación y apertura, porque los alumnos aprenderán con métodos diferentes, lo cual es valioso y formativo para ellos.

iv. Algunos apoderados quieren saber si hay un plan de apoyo psicológico a nivel de colegio, que contemple herramientas para profesores y padres y entregue orientaciones sobre cómo contener y apoyar a nuestros alumnos en estos tiempos (apoyo para el trabajo académico, problemas relacionados con ansiedad...).

Se recuerda que el colegio cuenta con psicólogos a disposición de las familias. Para ello se debe hacer una solicitud que provenga directamente de los apoderados o del profesor. Es posible que las respuestas se demoren un poco porque las profesionales han tenido una gran demanda últimamente.

En cuanto a las charlas colectivas, algunas se dieron el año pasado, pero no recibieron un nivel de participación satisfactorio dado el esfuerzo que esto representa por parte del colegio. Además, el formato de charlas colectivas no es el más adecuado para hablar de asuntos íntimos.

No obstante, el equipo de psicólogas de maternidad y primaria de Vitacura y Chamisero preparó un conjunto de materiales de acompañamiento y apoyo para el desarrollo socioemocional de los niños. Este soporte es de fácil manejo, se trata principalmente de ver cortometrajes juntos, escuchar cuentos, realizar ejercicios de relajación y compartir un momento de discusión sobre lo que han vivido los niños sobre las diferentes temáticas ofrecidas. Los contenidos se actualizarán periódicamente. El colegio recomienda encarecidamente que los apoderados utilicen este material y escriban al equipo en caso de dudas o comentarios. A continuación, va el enlace al padlet:

<https://padlet.com/psicologialafase/primaria>

IV. Reemplazo de profesores

Frente a la situación de los profesores que se ausentan por diferentes motivos o no pueden seguir en presencial, ¿cuáles son las medidas consideradas para su remplazo oportuno que permita asegurar a los alumnos sus clases presenciales y la calidad de la enseñanza?

PAD indica que esta pregunta es parte de las preguntas formuladas por los representantes de apoderados al Conseil d'École, por lo tanto, la respuesta se dará durante el Conseil d'École del 20 de mayo de 2021.

V. Actividades peri-escolares

- i. Los apoderados están preocupados por las actividades “peri-escolares” que son parte de la educación integral del niño y que hacen mucha falta, por no ser parte de la enseñanza a distancia, en especial el deporte. ¿Hay planes de retomar actividades extraprogramáticas en algún momento próximo, que sean las actividades extraprogramáticas (APE) o las ramas deportivas? ¿Cuáles son los criterios que permitirán al colegio abrir ese espacio perdido?

PAD indica que esta pregunta es parte de las preguntas formuladas por los representantes de apoderados al Conseil d'École, por lo tanto, la respuesta se dará durante el Conseil d'École del 20 de mayo de 2021.

- ii. Los apoderados preguntan también qué va a pasar con las *classes vertes* de Rapel y La Parva que son partes del currículo de los niños y muy valoradas por los alumnos y los apoderados. Si no se realiza este año, varios cursos como los CM1/CM2 perderían dos años consecutivos, por lo que habría que recuperarlas o remplazarlas. ¿El colegio ha pensado en un plan B?

Este tema no está en agenda. Estas salidas involucran a 30 cursos que salen durante todo el año (cuando no había pandemia). Las instalaciones están ocupadas por diferentes cursos durante todo el año, no tenemos forma de rehacer las clases de naturaleza que no pudieron realizarse... Nuestra prioridad hoy es volver al colegio.

- iii. Los apoderados preguntan si se abrirán las canchas en las tardes para su uso (como el año pasado).

La pregunta fue dirigida al departamento de riesgos. Está en estudio, se volverá a poner en marcha muy rápidamente (Paulina Torres enviará las comunicaciones sobre este tema).

VI. Logística y protocolos en sistema híbrido actual

- i. Los apoderados con varios niños solicitan flexibilidad de horario y/o de puerta de entrada para una misma hermandad (15 minutos es demasiado poco, no permite que los niños lleguen a la hora y perjudica su aprendizaje y la dinámica de toda la clase).

En primer lugar, esa flexibilidad existe hoy, en el sentido que se deja ingresar a los alumnos que llegan tarde. Es importante señalar que son muy pocos los casos de atraso, sólo 2 alumnos de primaria llegaron tarde hoy (18 de mayo).

En segundo lugar, en el plan de retorno presencial en curso completo de Maternelle, está previsto que las dos puertas de entrada para los alumnos de Maternelle se abran entre las 8 y las 8:30hrs., lo que dará mayor flexibilidad a las familias en cuestión.

Las diferentes puertas de entrada se han habilitado para dividir la cantidad de alumnos por entrada, por motivos sanitarios. No es posible cambiar las puertas de entrada caso a caso ya que los profesores son responsables de todos sus alumnos hasta que salgan del portal. Y no podemos cambiar las puertas debido al principio de “no mezcla”.

- ii. Varios apoderados plantearon la preocupación de la calidad del aire en la sala de clase. Preguntan ¿cuál es el protocolo que se va a implementar para asegurar la calidad del aire en las salas? Si es ventilación natural, ¿qué significa para los alumnos, teniendo en cuenta que llegamos a temperaturas muy frías en las mañanas? Los apoderados necesitan saber cómo vestir a los alumnos adecuadamente para evitar que se enfermen.

PAD explica que el protocolo recomendado por las autoridades sanitarias es ventilar las aulas abriendo la puerta principal y las ventanas durante 10 minutos cada hora.

Los radiadores están encendidos. No es necesario traer manta. Los alumnos pueden ponerse una chaqueta si es necesario.

Al respecto algunos apoderados aportaron antecedentes científicos y técnicos esperando que el colegio los tome en cuenta para la elaboración de sus protocolos sanitarios. Dos apoderadas (una médica de CM1C y otra física atmosférica de CM2B) proponen incluso apoyar al colegio para explicar las soluciones que se podrían implementar en cada sala de clase: ventilación controlada y purificadores de aire respectivamente.

PAD agradece la contribución de los apoderados y les pide que se den a conocer ante Peggy Lehmann. Los representantes de apoderados (*conseillers*) establecerán los contactos.

- iii. Algunos apoderados sugieren establecer un nuevo protocolo para la colación de los estudiantes, no pareciendo razonable que la colación sea consumida, sin mascarillas, al interior de la sala de clase (espacio cerrado).

PAD explica que, al principio, el temor era que los alumnos pudieran intercambiar sus colaciones y que era mejor que estén bajo el control de los profesores. No debería haber problema con los más grandes, tal vez sea un poco más complicado con los más pequeños. No obstante, PAD está abierta a esta propuesta y la estudiará con su equipo y la responsable de protocolos.

- iv. Algunos apoderados preguntan si la opción para un niño de quedarse en casa es un derecho o si debe ser justificado, en el entendido que, si la opción es por comodidad y no por razón sanitaria, esos apoderados cuestionan el hecho de que el colegio tenga que dar la opción de hacer clases online y gastar horas profesor en eso.

Con respecto al retorno presencial, el colegio se ve obligado a aplicar el principio del voluntariado. De lo contrario, podría recibir denuncias ante la Superintendencia. También

es obligatorio enseñar a todos los niños. Sobre todo, considerando que el principio de solidaridad es un valor de nuestro sistema educativo.

Los casos de familias que no mandan a sus hijos en clases presenciales son familias con problemas reales de comorbilidad o alergia a la vacuna, entre otros.

En conclusión, la Directora hace un llamado a la unidad entre los apoderados, los profesores y la Dirección. Todos comparten las mismas prioridades. Ante las adversidades actuales, debemos permanecer unidos y encontrar soluciones juntos. No se trata de estar los unos contra los otros, sino que los unos con los otros.